

SYNTHESE COURS I, II, III

Cours I : L'éthique et la question du handicap

Reconnaissance et Dignité

- **Reconnaissance** : L'éthique reconnaît la personne en situation de handicap comme un être humain complet, combattant toute forme de discrimination et de condescendance. Elle valorise l'autonomie et les volontés individuelles.
- **Égalité des droits et justice sociale** : L'objectif est de promouvoir une égalité réelle, en compensant les désavantages structurels et en assurant une équité qui permet une participation active à la vie sociale.

Inclusion Sociale et Citoyenneté

- **Participation** : Les personnes handicapées doivent être perçues comme des membres essentiels de la société, avec un droit de participer pleinement à la vie collective.
- **Responsabilité collective** : La communauté doit ajuster l'environnement et prévenir les mentalités discriminantes pour favoriser l'inclusion.

Intégrité et Intersectionnalité

- **Respect de l'intégrité** : Il est crucial d'éviter l'instrumentalisation des personnes handicapées et de reconnaître leur complexité et diversité.
- **Intersectionnalité** : L'éthique adopte une approche intersectionnelle, reconnaissant les multiples identités qui influencent le vécu du handicap.

Politiques Inclusives et Enjeux Éthiques

- **Justice et équité** : Les politiques inclusives doivent prévenir les discriminations inversées et réduire les inégalités sans stigmatiser.
- **Participation et co-construction** : Les personnes concernées doivent être incluses dans la conception des politiques d'inclusion, avec une réelle représentation de leur diversité.
- **Transparence et responsabilité** : Les objectifs doivent être clairement énoncés et les résultats évalués pour éviter les erreurs stratégiques.
- **Durabilité** : Une politique inclusive doit être durable et pérenne, s'inscrivant dans une démarche éthique continue pour un réel changement des structures sociales.

COURS II : Éthique et Handicap, Défis et Définitions

Définition de l'Éthique et du Handicap

- **Éthique et handicap** : L'éthique appliquée au handicap vise à construire une société respectueuse des droits, de la dignité et des différences des personnes en situation de handicap. Elle implique des actions concrètes pour compenser les inégalités et assurer une inclusion réelle dans les sphères économique, culturelle et sociale.

Défis à Relever

Reconnaissance de la Personne en Situation de Handicap

- **Principe de base** : Considérer les personnes handicapées comme des individus complets, indépendamment de leurs incapacités.
- **Défis** : Combattre les préjugés et la stigmatisation, éviter l'infantilisation et promouvoir une représentation juste des personnes handicapées.

Équité Face aux Droits

- **Objectif** : Garantir les mêmes droits aux personnes handicapées que les autres citoyens, avec des adaptations pour assurer une égalité réelle.
- **Défis** : Assurer l'accessibilité universelle, réévaluer les politiques publiques pour protéger les droits des personnes handicapées, et garantir l'accès à l'éducation, la formation et l'emploi.

Participation Active à la Vie Sociale

- **Objectif** : Promouvoir une participation entière des personnes handicapées à la vie sociale, économique, culturelle et politique.
- **Défis** : Passer de l'intégration à l'inclusion, promouvoir la mixité dans tous les domaines de la vie publique, et reconnaître le rôle des personnes handicapées dans les instances décisionnelles.

Autonomie et Autodétermination

- **Objectif** : Permettre aux personnes handicapées de faire leurs propres choix et d'exercer leur autonomie.
- **Défis** : Éviter la surprotection, mettre les personnes en situation de décider de leur vie personnelle, et rendre les services d'accompagnement moins contraignants.

Responsabilité Collective

- **Objectif** : Considérer l'inclusion des personnes handicapées comme une responsabilité collective.
- **Défis** : Adopter une culture de l'inclusion dans l'éducation, partager le devoir d'accessibilité entre différents acteurs, et faire évoluer le modèle social et économique pour intégrer le handicap comme une composante de la diversité.

Prévention de la Fracture Numérique

- **Objectif** : Assurer un accès équitable aux nouvelles technologies pour les personnes handicapées.
- **Défis** : Créer des outils technologiques accessibles dès leur conception, promouvoir l'accès à la technologie pour tous, et réduire l'écart technologique.

Image du Handicap dans la Société

- **Objectif** : Faire évoluer la perception du handicap dans la société.
- **Défis** : Intégrer le handicap comme un élément de la diversité sociale, éviter les caricatures et le "validisme", et promouvoir une représentation juste et équilibrée du handicap.
-

COURS III : Empowerment et Personnes en Situation de Handicap

Définition de l'Empowerment

- **Origine et Concept** : L'empowerment est un processus par lequel les individus ou groupes marginalisés acquièrent les moyens de contrôler leur vie et de participer activement aux décisions qui les concernent. Issu des sciences sociales, il vise à renforcer l'indépendance et la participation active.
- **Dimensions de l'Empowerment** :
- **Individuelle** : Renforcement de l'estime de soi, des compétences et des opportunités pour faire des choix autonomes.
- **Collective** : Organisation des groupes pour défendre leurs droits et influencer les politiques.
- **Structurelle** : Réforme des systèmes pour abolir les barrières et promouvoir l'équité.
- **Caractéristiques Clés** : Processus dynamique et holistique, changement des relations de pouvoir, conscience critique des inégalités, et dimension politique et collective.

Empowerment Appliqué au Handicap

Dimensions :

- **Individuelle** : Renforcement de l'estime de soi, des compétences et de l'autonomie par l'éducation et les outils d'assistance.
- **Collective et Sociétale** : Reconnaissance du handicap comme une question de droits humains et promotion de politiques inclusives.

Enjeux de l'Empowerment

- **Autonomie et Autodétermination** :
- Permettre aux personnes handicapées de choisir leurs parcours éducatifs et professionnels.

SPORT ET INCLUSION

- Créer des environnements accessibles pour une mobilité et participation indépendante.

Changement des Représentations Sociales :

- Transformer les perceptions du handicap pour mettre en avant les contributions des personnes handicapées.
- Rompre avec les stéréotypes et favoriser la reconnaissance de leur citoyenneté.

Réduction des Discriminations Systémiques :

- Instaurer des politiques non discriminatoires et éliminer les formes indirectes de discrimination.

Participation Sociale et Politique :

- Encourager l'intégration dans les structures décisionnelles et créer des organes consultatifs spécialisés.

Développement de Politiques Inclusives et Collaboratives :

- Co-développer des solutions adaptées et allouer des ressources pour les aides techniques, sociales et éducatives.

Facteurs Favorisant l'Empowerment

Accès aux Ressources :

- Technologies adaptées, formation continue et aides financières pour pallier les inégalités structurelles.

Sensibilisation et Éducation des Acteurs :

- Changer les perceptions de la société sur les potentialités des personnes handicapées.

Rôle des Organisations :

- Défendre les droits fondamentaux, offrir des plateformes d'expression et créer des réseaux d'entraide.

Défis Associés à l'Empowerment

- **Persistance des Inégalités Structurelles** : Manque d'accès aux infrastructures de base.
- **Insuffisance des Politiques Publiques** : Absence de mécanismes contraignants pour garantir l'application des législations.
- **Risque de Marginalisation Interne** : Vulnérabilité accrue des femmes, enfants et individus issus de groupes minoritaires face aux discriminations multiples.

